

Annexe 2 – Fiches actions

Phase de déploiement



2. Un centre-ville commerçant et animé

FICHE ACTION n° 1.1 Nom de l'action : Restructuration du centre commercial du Carré Louvain

OBJECTIF

Redynamiser le commerce de Centre-Ville en accompagnant le projet de restructuration du complexe du Carré Louvain

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 2

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Succédant aux Nouvelles Galeries exploitées pendant près de 30 ans et après une fermeture du site en 1992, la galerie commerciale du Carré Louvain a été inaugurée en avril 2007.

Ces dernières années, son occupation principale a chuté, notamment à la suite du départ de Simply Market (supermarché alimentaire de centre-ville).

En décembre 2018 AMUNDI immobilier, représentant du propriétaire exploitant de la Galerie, a manifesté à la Ville sa volonté de vendre le centre commercial et d'en réserver la priorité à la Ville.

Durant l'année 2019, dans le cadre global d'Action Cœur de Ville et la réflexion sur le devenir du Carré Louvain, plusieurs porteurs de projets se sont manifestés, dont 2 enseignes de supermarché fortement intéressées par la surface de l'ex Simply Market. C'est finalement l'enseigne E. Leclerc qui signera l'acquisition courant décembre 2020.

De son côté, la Ville a opté pour une opération d'acquisition et d'exploitation des surfaces destinées aux boutiques de la Galerie en recherchant un partenaire qui réalisera l'opération pour le compte de la Ville sous la forme d'une concession de service de 20 ans. La procédure se finalisera par l'attribution de la concession à la SEBL lors du Conseil Municipal du 30 novembre 2020

Tant le concessionnaire de la Galerie que le supermarché doivent conduire des études et des travaux nécessaires pour la dynamisation du complexe commercial en cœur de ville.

BUDGET GLOBAL



Galerie : 2 734 000 € HT

Supermarché : 1 841 000 € HT

CALENDRIER



- Attribution concession Dec. 2020
- Travaux d'aménagement 1^{er} trim. 2021
- Commercialisation des cellules : 1^{er} Trim. 2021
- Ouverture au public : 2^{ème} Trim. 2021

INTERVENANTS



Porteur de projet :

- Ville
- Entreprises privées

Financeurs :

- SEBL
- Entreprises privées

Autres Partenaires :

- Ville/CASC



1. Un centre-ville vivant et habité

FICHE ACTION n° 1.2

Nom de l'action : Site de la SESA – Etude et travaux de retraitement de la friche

OBJECTIF

Retraiter une friche industrielle polluée et mettre en valeur un quartier proche du Centre-Ville

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 1

Axe 3

Axe 4

Axe 5

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le site SESA est une ancienne fonderie de boîtes de vitesses pour l'industrie automobile, dont l'activité a cessé par liquidation judiciaire de l'entreprise.

Etablie sur le site d'une ancienne caserne d'infanterie, l'usine a réutilisé pour partie d'anciens bâtiments qui présentent encore un certain intérêt patrimonial.

La Commune de Sarreguemines a souhaité maîtriser cette emprise foncière afin d'envisager les possibilités de réhabilitation du site et permettre ainsi la prise en compte des besoins d'extension des établissements scolaires riverains (lycée, collège, centre de formation).

C'est à ce titre que l'EPFL a procédé à l'acquisition du bien le 4 septembre 2002.

Plusieurs études ont depuis été menées pour élaborer un programme sur ce site, mais également pour déterminer avec précision sa pollution et les contraintes associées à sa reconversion.

BUDGET GLOBAL

2 008 000 € HT

CALENDRIER

Etude de traitement de la friche 2021-2022

Etude d'aménagement du Site 2021-2022

INTERVENANTS

Porteur de projet :

- Ville de Sarreguemines

Financeurs :

- EPF Grand Est

- Ville de Sarreguemines

Autres Partenaires :

-

-



Pour ces différentes raisons, le site n'a pas pu être reconverti dans son intégralité, seul un bâtiment ayant été mis à disposition du Conseil Régional pour y installer un CDI, en lien avec les installations scolaires situées à proximité immédiate.

En 2019, la Commune et l'EPFL ont souhaité entamer de nouvelles actions pour la reconversion du site, en se laissant la possibilité d'intégrer un investisseur privé dans cette démarche.

Le projet d'initiative publique porté par la Commune consiste à faire réaliser la réhabilitation du site. Plusieurs vocations sont envisagées en fonction des spécificités des secteurs pré-identifiés (bâtiment, pollution), avec du logement pour le bâtiment de direction, présentant un intérêt patrimonial certain (réhabilitation lourde à prévoir), et un aménagement reste à déterminer à la place de l'ancien manège qui doit être démoli.

Suite à un appel à projet, une entreprise locale s'est positionnée pour réaliser un projet mixte (comportant de l'hébergement de type auberge de jeunesse et des logements meublés) en formulant une offre.

Une convention de projet déterminera les modalités de réalisation des études et des travaux.

Le coût total prévisionnel de l'opération comprenant la charge foncière et les dépollutions est établi à 2 008 000 € HT. La part de la Ville est de 388 000 € HT. Le coût des opérations d'aménagement en réhabilitation de l'immeuble pour créer 16 logements peut être estimé à XXXXX €



1. Un centre-ville vivant et habité

FICHE ACTION n° 1.3

Restructuration lourde de l'ensemble immobilier
2 et 4 rue des Sapins

OBJECTIF

- à créer les conditions de désenclavement du quartier de la Cité de la Forêt,
- à apporter une meilleure image de ce quartier et de l'entrée de la ville
- à améliorer les conditions de vie des habitants et de mieux prévenir les problèmes d'insécurité.

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 1

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

- Depuis une décennie, tant la Ville que Sarreguemines Confluences Habitat (SCH) ont entrepris de nombreuses actions destinées à lutter contre l'exclusion des habitants de la cité de la Forêt qui concentre une population à faibles revenus.

Cependant, l'effet des actions entreprises dans le cadre de la politique de la ville sont aujourd'hui remises en cause par la présence d'un ensemble immobilier de deux tours comprenant 60 logements qui hébergeaient, il y a encore peu de temps, une soixantaine de personnes.

1. L'ensemble immobilier 2 et 4 rue des Sapins

L'ensemble est composé de deux immeubles construits par l'Etat à partir de 1959 à la suite du rétablissement du cordon douanier entre la Sarre et la France, pour faciliter le logement des agents des Douanes.

Acquis par des particuliers, ces immeubles ont été réhabilités et mis en location.

Dans le contexte d'un quartier défavorisé, les propriétaires qui se sont succédés, ont eu de plus en plus de mal à gérer tant les rapports locatifs que l'état des parties communes, pour en arriver à un état physique et d'insécurité des tours où toute restauration est illusoire.

Ainsi, l'ensemble des problèmes de ce quartier se cristallise aujourd'hui autour de ces deux tours.

2. L'action de la Ville

Par acte de vente en date du 09 juillet 2013, la Ville de SARREGUEMINES s'est rendu acquéreur de l'immeuble 2 rue des Sapins, en faisant usage de son droit de préemption, dans le but de démolir cet édifice.

Le 2ème immeuble (4 rue des Sapins), qui était détenu par 13 propriétaires différents, se trouvait en état de copropriété sous administration judiciaire.

Ainsi, la Ville de SARREGUEMINES a pu acquérir à la fin de l'année 2018, l'immeuble par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique.

L'ensemble immobilier est mis à disposition, par bail emphytéotique, à Sarreguemines Confluences Habitat en vue de mettre en œuvre une opération concourant à la réalisation d'objectifs de rénovation urbaine.

BUDGET GLOBAL



6 730 511€

CALENDRIER



Décembre 2020 à avril 2021 : phase de démolition

2021-2022 : phase de reconstruction

INTERVENANTS



Porteur de projet :

- SCH

- Financeurs :

- Etat

- Région Grand Est

- Action Logement

-

Autres Partenaires :

- Fonds propres SCH



1. Un centre-ville vivant et habité

FICHE ACTION n° 1.4

Nom de l'action : Requalification, secteur de l'ancien Hôpital du Parc

OBJECTIF

Réutiliser un ancien établissement hospitalier, élément marquant du patrimoine architectural et répondre à la demande d'habitat à destination des personnes âgées.

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 1

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

A la suite du transfert en 2014 du Centre Hospitalier général dans l'actuel Hôpital Robert Pax, la Ville de Sarreguemines a établi un projet d'ensemble organisant la restructuration de ce bien immobilier à travers plusieurs opérations.

Une partie de ce projet a déjà été réalisée sous la forme suivante :

- Un programme de logement sociaux dans l'aile Sud-Est de l'ancien Hôpital (2017)
- Un programme mixte de logement (2017) et de services dans l'aile Sud-Ouest
- Un lotissement d'habitation privé d'environ 30 logements (2017 -2020)
- Un établissement périscolaire (2017)

En revanche, l'aile historique de l'hôpital qui présente un intérêt patrimonial est restée vacante.

C'est ainsi qu'un opérateur privé a obtenu en 2020 un Permis de Construire prévoyant la création dans les locaux existants, d'une résidence destinée aux personnes âgées, avec des parties accessibles aux non-résidents.

La Ville de son côté s'est engagée à céder l'emprise foncière nécessaire à la création d'un parking à l'usage des résidents.

BUDGET GLOBAL

5 600 000 €

CALENDRIER

Début des travaux :

1^{ère} tranche avril 2021

INTERVENANTS

Porteur de projet :

- Artbati

Financeurs :

- Financements privés

Autres Partenaires :

-Ville



1. Un centre-ville vivant et habité

FICHE ACTION n° 1.5

Nom de l'action : Renouvellement urbain de la Closerie des Lilas

OBJECTIF

Assurer la requalification et la réhabilitation énergétique d'un ensemble de logements sociaux proche du centre-ville

Encourager la mobilité de cet espace vers le cœur de ville.

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 1

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Située le long de la ligne ferroviaire, la Closerie des Lilas est une ancienne cité composée d'environ 80 logements construits pour les employés des chemins de fer.

Construit en plusieurs tranches durant la 1^{ière} moitié du 20^e Siècle, ces bâtiments présentent un certain intérêt architectural.

Séparés cependant du Centre-Ville par la ligne ferroviaire, ils souffrent d'un certain délaissement tant au niveau des espaces communs que des habitations.

LOGIEST ayant repris récemment l'ensemble de cette cité, a entrepris un programme permettant à la fois d'assurer une réhabilitation énergétique et une requalification des immeubles et des logements.

C'est pourquoi, LOGIEST a lancé en 2020 une 1^{ière} tranche de réhabilitation portant sur 47 logements.

BUDGET GLOBAL



- 1^{ière} tranche : 2 100 000 €

CALENDRIER



- 1^{ière} tranche : début décembre 2020

INTERVENANTS



Porteur de projet :

LOGIEST

Financeurs :

LOGIEST

Autres Partenaires :

Ville



3. Un centre-ville « vert » et apaisé au service des habitants

FICHE ACTION n° 2.1

Nom de l'action : Rénovation du Parc Municipal

OBJECTIF

Accompagner la rénovation de l'Ancien Hôpital et valoriser un poumon vert en cœur de Ville

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 3

Axe 4

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Aménagé à la fin du XIX^e Siècle, le parc de l'Ancien Hôpital est une réalisation emblématique de l'Urbanisme de la période Allemande qui a organisé toute l'urbanisation du quartier du Lycée.

Il se trouve cependant aujourd'hui à l'écart des principaux axes de circulations et souffre, malgré la qualité des espaces végétalisés, d'un manque d'attractivité.

Tant la requalification du site de l'Ancien Hôpital, que la nécessité de réorganiser l'accès du Lycée pour les bus scolaires, constituent une opportunité de redonner de l'attractivité à ce bel espace paysager.

Cette action s'appuierait donc sur la réorganisation des cheminements piétons en direction du Lycée, mais aussi du quartier rénové de l'Ancien Hôpital pour conforter les structures d'animation existantes (parc animalier, aire de jeux, arboretum) et réaliser de nouveaux aménagements.

BUDGET GLOBAL

- 450 000 €

CALENDRIER

- 2024

INTERVENANTS

Porteur de projet :

- Ville de Sarreguemines

Financeurs :

- A définir

Autres Partenaires :

-



3. Un centre-ville « vert » et apaisé au service des habitants

FICHE ACTION n°2.2

Nom de l'action : Opérations site Angermuller et attractivité de la rivière

OBJECTIF

- LA RIVIERE COMME VECTEUR DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET DE LOISIRS :
- Fort de son label « Pavillon bleu » la ville souhaite développer l'attractivité de la rivière par des services supplémentaires aux ports de plaisance de Steinbach et du centre-ville.

AXE DE RATAchement

Axe 3

Axe 4

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

- Afin d'améliorer le confort et l'offre aux plaisanciers, camping-caristes et touristes, les actions suivantes sont envisagées :
- Réalisation d'un mur anti bruit le long de l'aire d'accueil des camping-cars
- extension des pontons d'amarrage des bateaux (15 places)
- amélioration de l'aire pique-nique
- extension des parkings notamment dans la perspective de locations de bateaux (20 emplacements)
- réalisation d'un auvent sur la station d'avitaillement
- automatisation des réservations de pontons par la mise en place d'un totem de paiement
- amélioration de l'accessibilité du chemin de halage au centre-ville par l'installation d'un élévateur

BUDGET GLOBAL



457 764 €TTC

CALENDRIER



- 2021/22

INTERVENANTS



Porteur de projet :

- Ville de SARREGUEMINES

- Financeurs :

- Ville

- Etat (DSIL)

Autres Partenaires :

- VNF

- Association « L'Eau Reine »



3. Un centre-ville « vert » et apaisé au service des habitants

FICHE ACTION n° 2.3

Nom de l'action : Opérations d'aménagement, site des Faïenceries

OBJECTIF

Mettre en œuvre un projet de requalification du Site des Faïenceries qui contribue à la dynamisation du cœur de Ville.

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 1,3,4,5

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Implanter sur ce site dit « Faïenceries » depuis le début des années 1870, les Faïenceries de Sarreguemines ont cessé leur activité en 2007. Cet ancien site industriel laissé à l'abandon constitue un enjeu majeur en matière de développement urbain en raison de sa position en Centre-Ville, en bordure de la Sarre et, du potentiel qu'il représente au regard de l'enveloppe foncière de 29,5 hectares qu'il occupe.

Afin d'implanter une nouvelle dynamique de développement et de modifier en profondeur l'image du Site, la Ville a chargé l'EPF Grand Est d'acquérir ce bien et d'y engager un processus de requalification et de mutation de cet ancien Site industriel.

Dans cette perspective, la Ville a également engagé avec la SEBL un programme d'études préalables en vue de définir les conditions de faisabilité d'une opération destinée à accueillir des logements et des équipements de service en s'inscrivant dans un cadre végétal et environnemental de bonne qualité.

BUDGET GLOBAL

400 000 € (études)

CALENDRIER

Etude de traitement de la friche 2021-2022

Etude d'aménagement du Site 2021-2022

INTERVENANTS

Porteur de projet :

- Ville de Sarreguemines

Financeurs :

- EPF Grand Est

- Etat

- Région

- Ville de Sarreguemines

Autres Partenaires :

- SEBL



3. Un centre-ville « vert » et apaisé au service des habitants

FICHE ACTION n° 3.1

Nom de l'action : Requalification du site du Château

OBJECTIF

Développer l'attractivité touristique du centre-ville

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 4

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Situé sur un éperon rocheux qui domine la Vieille Ville, les vestiges du Château de Sarreguemines constituent un passage incontournable d'un circuit de visite historique de la Ville.

La percée de 2 lignes ferroviaires au milieu du XIXe Siècle a malheureusement provoqué la démolition du corps principal de l'édifice et contribué à isoler le Château du reste de la Ville.

Il se présente aujourd'hui sous la forme d'un square entouré de remparts qui manque d'attractivité.

Ainsi, un aménagement permettant l'amélioration des accès au Château, la valorisation des vestiges historiques, la réalisation d'animations culturelles et touristiques, constituent aujourd'hui l'axe de réflexion de cette action.

BUDGET GLOBAL

- 280 000 €

CALENDRIER

- 2024/2025

INTERVENANTS

Porteur de projet :

- Ville de Sarreguemines

Financeurs :

- A définir

Autres Partenaires :

-A définir



2. Un centre-ville commerçant et animé

FICHE ACTION n° 3.2

Nom de l'action : Requalification urbaine l'ancienne Banque de France

OBJECTIF

Réhabilitation de l'ancienne Banque de France

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 2

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Depuis plusieurs années, les Services de la Banque de France (BdF) ayant fortement réduit l'activité de l'agence de Sarreguemines, ils ont souhaité mettre en vente leurs locaux situés au 6 rue Poincaré, pour transférer leur activité dans des locaux plus adaptés.

Cet ensemble immobilier en plein cœur du Centre Ville est composé de locaux d'accueil adaptés à l'accueil du public, un logement de fonction, une cour accessible depuis la rue du Marquis de Chamborant et une conciergerie.

Au cours de diverses discussions avec les Services de la BdF, la Ville a manifesté son intérêt pour l'acquisition et la maîtrise du devenir de ce bien.

Implanté dans la période de l'entre deux guerres, le bâtiment de la BdF qui fut l'objet d'une reconstruction au début des années 1950, présente assurément des caractéristiques architecturales d'un édifice institutionnel de la période de la reconstruction d'après-guerre.

La Ville de Sarreguemines a donc sollicité l'intervention de l'EPF Grand Est pour l'acquisition de ce bien. Le projet d'initiative publique porté par la Commune consiste à remobiliser ce bâtiment pour y intégrer de manière provisoire des Services Communaux ou Intercommunaux afin de répondre aux objectifs de développement économique et commercial et de mise en valeur de l'espace public et du patrimoine.

Il convient donc d'engager une réflexion sur la vocation future du site sous forme d'une étude, qui en tenant compte de la localisation et de l'état du bien, devra envisager plusieurs piste de projet.

BUDGET GLOBAL

900 000 € (bâtiment et gestion)

24 000 € (étude)

CALENDRIER

- Acquisition : décembre 2020

INTERVENANTS

Porteur de projet :

- Ville de Sarreguemines

Financeurs :

A définir

Autres Partenaires :

EPFGE



1. Un centre-ville vivant et habité

FICHE ACTION n° 3.3

Nom de l'action : Requalification, secteur rue Molière

OBJECTIF

Améliorer les conditions de vie des habitants et apporter une meilleure image de ce quartier.

Encourager la mobilité de cet espace vers le cœur de Ville

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 1

Axe 3

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Construit au début des années 60 à proximité de l'école des Vergers, ce petit ensemble de 30 logements avait fait l'objet d'une réhabilitation en 1991.

Cependant, aussi bien les logements que les parties communes souffrent de vétusté et une partie des habitants évoque une situation de dégradation de cet habitat avec risque d'insalubrité.

C'est pourquoi, le propriétaire bailleur (MOSELIS) souhaite engager avec la Ville une opération de requalification de cet ensemble dans le cadre de son prochain programme d'action.

Tant le coût prévisionnel que le calendrier de cette opération restent encore à définir.

BUDGET GLOBAL



A définir

CALENDRIER



Début des travaux :

A définir – Phase 3

INTERVENANTS



Porteur de projet :

MOSELIS

Financeurs :

A définir

Autres Partenaires :

Ville



3. Un centre-ville « vert » et apaisé au service des habitants

FICHE ACTION n° 3.4 Nom de l'action : Projet d'espaces de formations, site de l'ancienne Gendarmerie

OBJECTIF

Réhabilitation du site de l'ancienne Gendarmerie rue du Maréchal Foch

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 5

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Avec le transfert de l'ancienne caserne de gendarmerie dans les nouveaux locaux rue du Champ de Mars, le bien immobilier 67 rue du Maréchal Foch, cadastré section 10 n° 447 de 45,41 ares, a été cédé par l'Etat à SOVAPAR2, société anonyme détenue à 100 % par l'Etat.

Ce terrain, resté vacant, est entre-temps devenu une friche urbaine visible depuis un axe majeur de la ville ;

C'est ainsi que le Conseil Municipal, dans sa séance du 29 février 2016, a été amené à exercer son droit de priorité sur une parcelle contigüe, cadastrée section 10 n° 448 de 10,51 ares, qui comprend les locaux annexes de l'ancienne gendarmerie.

Cependant, la question de la maîtrise foncière des terrains détenus par SOVAPAR2 restant posée, la Ville de SARREGUEMINES et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ont sollicité l'EPF Lorraine pour réaliser le portage foncier du site de l'ancienne caserne afin de pouvoir recomposer le site par la démolition du bâtiment qui abritait l'administration et par la construction de locaux administratifs et d'enseignement dans le cadre d'un espace de formations et d'emploi.

L'enveloppe prévisionnelle de l'opération s'élève à 350 000 € HT, intégrant notamment les frais liés à l'acquisition et les coûts liés à la gestion.

Une étude reste à engager pour définir le coût prévisionnel des travaux.

BUDGET GLOBAL



- 350 000 € HT

CALENDRIER



Début des travaux : à partir de 2022 – Phase 3

INTERVENANTS



Porteur de projet :

- CASC/Ville et autres

Financeurs :

Autres Partenaires :



1. Un centre-ville vivant et habité

FICHE ACTION n° 3.5

Nom de l'action : Rénovation de la cité des Maraîchers

OBJECTIF

Améliorer les conditions de vie des habitants et apporter une meilleure image de ce quartier.

Améliorer le cheminement de cet espace vers le cœur de ville et le futur quartier des Faïenceries

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 1

Axe 3

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Construit au tout début des années 60, cet ensemble de 5 immeubles comportant 78 logements, offre un type d'habitat qui ne répond plus aux standards actuels de qualité et de confort auxquels aspirent les habitants.

En outre, les travaux de réhabilitation conduits en 1991, n'ont pas permis d'améliorer de façon durable tant les habitations que l'environnement de ces habitations. De plus, nous enregistrons des problèmes d'insécurité.

C'est pourquoi, le propriétaire bailleur (MOSELIS) prévoit d'inscrire un projet de restructuration dans son prochain programme d'action.

Tant le coût prévisionnel que le calendrier de cette opération restent encore à définir.

BUDGET GLOBAL

- A définir

CALENDRIER

Début des travaux :

- A définir / Phase 3

INTERVENANTS

Porteur de projet :

- MOSELIS

Financeurs :

- A définir

Autres Partenaires :

- Ville
- A définir



3. Un centre-ville « vert » et apaisé au service des habitants

FICHE ACTION n° 3.6 Nom de l'action : Renouvellement urbain, site du « Moulin BLOCH »

OBJECTIF

Mettre en valeur l'entrée de Ville depuis la rue de Steinbach et valoriser le patrimoine fluvial de la Sarre

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 4

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Situé en bordure du canal, le long de la vallée de la Sarre, le Moulin de Steinbach a cessé son activité en 1963.

Constituant un paysage de silos et locaux industriels en ruine, cet ancien Moulin est devenu un point essentiel pour le retraitement de l'entrée de Ville coté Sud-Est.

En outre, la mise en valeur du patrimoine lié au paysage fluvial de la Sarre, la réalisation d'une piste cyclable très fréquentée le long du canal et le développement du tourisme fluvial constituent autant d'axe de valorisation de ce site.

Les scénarii d'aménagement à ce stade restent très ouverts pouvant aller de la démolition avec création d'un parc paysager avec une structure d'accueil touristique légère à des aménagements plus complets en relation toujours avec le tourisme et l'utilisation des énergies renouvelables.

BUDGET GLOBAL

- Etudes 40 000 €
- Travaux 800 000 €

CALENDRIER

- Etude : 2022
- Travaux : 2024

INTERVENANTS

Porteur de projet :

- Ville de Sarreguemines

Financeurs :

-

Autres Partenaires :

-



3. Un centre-ville « vert » et apaisé au service des habitants

FICHE ACTION n° 3.7

Nom de l'action : Requalification du couvent du Blauberg

OBJECTIF

Mettre en valeur le site du couvent du Blauberg

AXE DE RATTACHEMENT

Axe 4

◆ DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le couvent Notre Dame du Blauberg est un ensemble liturgique établis à partir de 1930 dans le parc et les dépendances de l'ancienne Villa Huber.

Après le départ des Frère rédemptoriste, une association a pris en charge le fonctionnement et l'animation des lieux de prières.

Outre la vaste chapelle de pèlerinage, ce bien immobilier comprend une ancienne Villa édiée en 1874 par une figure notable de l'histoire industrielle Sarregueminoise : Emile HUBER.

Ainsi, cette ancienne Villa, tous les locaux et le parc attenant ont vocation à être réhabilité pour créer des locaux d'hébergement dont la vocation reste à préciser à travers une étude.

BUDGET GLOBAL

- 40 000 € (étude)
- 200 000 € (étude)

CALENDRIER

Début des travaux :

Phase 3 – à partir de 2022

INTERVENANTS

Porteur de projet :

Entreprises privées / Ville

Financeurs :

A définir

Autres Partenaires :

Ville

Annexe 3 – Tableau global
Plan d'action prévisionnel

PLAN PREVISIONNEL (décembre 2020)

PROJETS	ANNEES						2025 et plus
	2020	2021	2022	2023	2024		
<i>1.1 Restructuration du Carré Louvain</i>							
<i>1.2 Restructuration du site SESA</i>							
<i>1.3 Renouvellement urbain, tours des Sapins</i>							
<i>1.4 Requalification, secteur de l'ancien hôpital</i>							
<i>1.5 Renouvellement urbain, Closerie des Lilas</i>							
<i>2.1 Rénovation du Parc Municipal</i>							
<i>2.2 Renouvellement urbain, site Angermuller</i>							
<i>2.3 Opérations d'aménagement, site des Faïenceries</i>							
<i>3.1 Requalification, site du château</i>							
<i>3.2 Requalification urbaine, ancienne Banque de France</i>							
<i>3.3 Requalification, secteur rue Molière</i>							
<i>3.4 Projet d'espaces de formation, site de l'ancienne gendarmerie</i>							
<i>3.5 Requalification, rue de Maraîchers</i>							
<i>3.6 Renouvellement urbain, site du Moulin Bloch</i>							
<i>3.7 Requalification du couvent du Blauberg</i>							

